



Congés pendant vacances scolaires

Par **Eirualam**, le **06/01/2017** à **11:33**

Bonjour,

Je suis étudiante en 2eme année de licence et travaille depuis octobre 2015 dans une grande surface. J'ai un CDI depuis septembre 2016 et bénéficie actuellement de 16 jours de congés. J'ai un voyage prévu du 7 avril au 15 avril à l'étranger. Puis-je demander à ma chef de me donner mes congés même si ça tombe lors de vacances scolaires ? En effet, étant étudiante, je ne peux partir à l'étranger en dehors des vacances scolaires... Existents-ils des textes pouvant répondre à ma question?

Cel a me ronge. Je suis déjà passée à coté de divers voyages en raison de ce travail (en sachant que je suis à 10h par semaine : le mercredi après-midi et le samedi toute la journée). Et le voyage d'avril représente un événement important pour ma belle famille (qui organise le voyage).

Merci beaucoup,

Cordialement.

Par **Lag0**, le **06/01/2017** à **11:35**

Bonjour,

C'est l'employeur qui fixe les dates des congés. Vous pouvez émettre un souhait, mais l'employeur n'a pas d'obligation d'accepter...

Par **morobar**, le **06/01/2017** à **16:13**

Bonsoir,

[citation] En effet, étant étudiante, je ne peux partir à l'étranger en dehors des vacances scolaires[/citation]

Ce n'est pas une règle de l'employeur mais de l'éducation nationale.